

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 34 (1988)

Heft: 10

Anhang: [Nouvelles locales] : Liban, Algérie, Maroc, Tunisie, Cameroun, Côte d'Ivoire, Niger, Guinée, Madagascar, Sénégal, Dakar, République du Zaïre, Mali

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LIBAN

Ambassade Beyrouth-Ouest :

Immeuble Achou
rue John Kennedy
B.P. 172
Tél. : 01/366.390/1,01/372.871
Tx : 20460 amsuis LE

Ambassade Beyrouth-Est :

Centre Debs
Kaslik
B.P. 172
Tél. : 09/916.279, 09/938.894/5/6
Tx : 45585 amsuis LE

Nouveau chef de mission

Le nouvel ambassadeur de Suisse au Liban est en même temps accrédité à Chypre. M. Dino Sciolli fait donc souvent la navette entre Beyrouth et Nicôse. Ses déplacements ne laissent pas indifférents les Suisses des 2 pays concernés qui admirent le courage et l'enthousiasme de cet ambassadeur volant. Il n'est guère facile de couvrir deux pays au Moyen-Orient, mais en parfait diplomate M. Sciolli ne fait pas de déclarations fracassantes ou des propos distillés à la presse. Ce ne sont pourtant ni la matière, ni la verve qui lui font défaut, il est par goût et par tradition un homme direct et simple. Durant sa longue carrière de diplomate, il a passé par Rome, Paris, l'Amérique Centrale, fut promu chef adjoint du Protocole à Berne, consul général à Milan, puis en Amérique du Sud, avant de prendre poste au Moyen-Orient. Mme Sciolli accompagne son mari dans tous ses déplacements ; sa réputation de bienfaïtrice au grand cœur n'est certainement plus à faire.

Fête du 1^{er} août

La fête du 1^{er} août fut célébrée cette année dans un des fastueux salons de l'hôtel Hilton de Nicôse. L'ambassadeur de Suisse et Mme Sciolli, ainsi que le consul général honoraire et Mme Shukuroglu, avaient réuni autour d'eux les Suisses de Chypre ainsi que les dignitaires gouvernementaux. Le Président de la République étant en plein pourparler aux Nations Unies à New York, fut représenté par sa femme, Mme Vassiliou. On put remarquer dans la foule d'amis l'Archevêque de l'Eglise Orthodoxe, le Président du Parlement ainsi que le Maire de Nicôse. Tout le corps diplomatique étranger s'est fait voir et des beautés bronzées rivalisaient en élégance. Après la chaleur cuisante régnant au dehors, on retrouvait autour des drapeaux Suisse et Chypriote ornant le mur de la salle des fêtes, une oasis de fraîcheur où la boisson coulait à flot accompagnée de bouchées succulentes. Ce fut un 1^{er} août différent de ce qu'on a au pays, mais très réussi et applaudi par la rubrique de la presse locale.

CHYPRE

Consulate of Switzerland

B.P. 1513

NICOSIA

Consulat General Honoraire

Consul Honoraire :

M. Dimitri Shukuroglu

C.P. 1513

NICOSIE.

Association d'Amitié Helvético-Chypriote

Président :

Dr. Glafkos M. Michaelides
21, rue Delphi

NICOSIE

ALGERIE

Ambassade

27, bd Zirout Youcef
B.P. 482
Tél. : 2.63.39.02 / 2.63.83.12
2.64.65.91
16000 ALGER-GARE
67342 amsui dz
de 9 h à 12 h du dimanche au jeudi

MAROC

Ambassade de Suisse

Boîte postale 169
Square de Berkane
RABAT
Tél. 669.74 - 675.12 - 657.48
657-49
Télex 31 996

Consulat

79, Mahaj Ai-Hassan At-Tani

(avenue Hassan II)

B.P. 5

Tél. : 26.02.11 - 27.02.15

CASABLANCA

TUNISIE

Ambassade

10, rue Ech-Chenkiti
Mutuelleville
B.P. 501 — 1025 Tunis RP
Tél. : 281.917 - 280.132
Télex : 14922
1002 TUNIS BELVEDERE

CAMEROUN

Ambassade

Villa Zogo Massy
Route du Mont-Fébé
Quartier Bastos
B.P. 1169
YAOUNDE
Tél. 23.28.96 - 23.30.52 Télex 8316
Réception : lundi à vendredi de 8 heures à 12 heures.

Agence consulaire de Suisse

Ambowe B.P. 3891
Tél. 73.07.30 et 73.07.31

Télex 5'561

LIBREVILLE (Gabon)

Agence consulaire de Suisse
Quartier Sabangali
1102 N'DJAMENA (Tchad)

Tél. 3718 Télex 5328

L'Amicale Suisse Cameroun a la bougeotte

Samedi 19 mars 1988 : L'Amicale quitte Douala pour Yaoundé par l'Inter-City. Le train part à 7 h 30... pile ! Coup de chapeau à la Régie Fercam pour sa ponctualité. Accueillis au départ par M. Nganko, Directeur d'Exploitation, les participants ont apprécié le petit déjeuner servi au wagon-restaurant, le film vidéo en 1^{re} classe et le « speech » explicatif sur l'Inter-City. A Yaoundé, tous se retrouvent au Club Rotary pour le lunch. L'après-midi, les hommes tapaient le carton pendant que les dames visitaient la ville en bus. Pour le retour, en avion, les passagers ont embarqué une pleine cantine de bières. Un vol joyeux et mouvementé !

Le 29 avril 1988 au soir, grâce à la complicité de M. H. Jacobson, représentant de la Cie maritime E.A.C. et membre de l'Amicale, une bande de « pirates helvétiques » prend à l'abordage le navire danois « Boringia », ancré dans le port de Douala et se jette à l'assaut du buffet danois arrosé de bière, de champagne et d'aquavit offerts par le Commandant, après avoir visité le bateau et assisté au déchargement record de 600 containers. Une sacrée soirée !

Le 30 mai 1988 : Bienvenue à notre Ambassadeur ! Son Excellence M. Jürg Streuli a eu la gentillesse de nous offrir un grand cocktail à l'occasion de son arrivée au Cameroun. Tous les membres de l'Amicale le remercient sincèrement pour ce geste qui fut fort apprécié.

Le 8 juin 1988 : Concours de fléchettes au -Chalet suisse - « Le Refuge ».

La cible représente le fils de Guillaume Tell avec la célèbre pomme sur sa tête et le méchant Gessler le surveillant. Qui touche le fruit et le cœur du tyran est sacré Guillaume Tell 1988. La palme revient à... un Camerounais, Roger Toguem, barman du « Refuge ». Un vrai champion !

Au début de l'année, avant ces festivités, l'Amicale s'était retrouvée comme au pays pour une soirée : « Fondue, Raclette, Accordéon et tarte aux pommes ». Venu tout exprès du Val d'Illiez pour animer « Le Refuge », Louky Guerin, accordéoniste a fait retentir youtzes, valses et polkas au « Stamm » des Suisses.

L'Amicale Suisse Cameroun a le vent en poupe !

COTE D'IVOIRE

Ambassade de Suisse

Immeuble Alpha 2000
Rue Gourgas, 12^e étage
01 B.P. 1914
ABIDJAN 01
Tél. : 32.17.21 ou 32.30.02
Telex : 23 492 Amsui

L'Amicale Suisse à Abidjan est également compétente pour le Burkina Faso et la République du Niger.

Départs :

C'est non sans un pincement au cœur que nous nous séparons de Monsieur l'Ambassadeur Claudio Caratsch et sa famille. Ils ont quitté définitivement la Côte d'Ivoire le 4 août 1988. L'Ambassadeur Caratsch a été nommé Chef de mission auprès de notre représentation au Caire. Nous souhaitons à toute la famille Caratsch beaucoup de bonheur à leur nouveau poste en Egypte. Nous aimerions volontiers retarder le départ de M. Markus Probst et sa famille. Toutefois ils ont également quitté la Côte d'Ivoire le 4 août 1988 à destination de Casablanca.

Nous leur souhaitons bonne route et bonne chance au Maroc.

Nouvelles de l'Amicale

Akwaba aux nouveaux membres :
M. et Mme Kurt Schweizer, Novalim, Abidjan

M. Olivier Vetter, Hôtel Hilton, Abidjan

M. et Mme Maurice Berte, Abidjan

M. et Mme Jean Welti, Directeur Hôtel Hilton, Abidjan

Au revoir et bonne chance à :

S.E.M. l'Ambassadeur Claudio Caratsch, au Caire

M. et Mme Christian Gfeller, à Zurich

M. et Mme Markus Probst, à Casablanca

M. et Mme Fritz Waelchli, à Kinshasa

M. Bob Ravalico, à New York

Mme Ruth Honegger, à New York

Nouveaux nés :

Bryan Bigler, le 1^{er} juillet 1988 à Abidjan

Concert du groupe Vocal Mosaïque, 10 avril 1988, Golf Hôtel

Cet excellent groupe de chanteurs de la Riviéra Lémanique a rendu visite à la Côte d'Ivoire pour une tournée de concerts dans diverses villes du pays et les compatriotes ainsi que de nombreux autres amateurs de musique ont « dégusté » le sûr talent de ces musiciens. Leur répertoire est très électrique et, grâce à l'élan de leur chef Pierre Huwiler, l'audience a fait le tour du monde et dans toutes les langues. A noter que les artistes-touristes ont logé partiellement chez l'habitant et chacun des hôtes a pu apprécier leur gentillesse et leur enthousiasme. Bravo et merci à chacun d'eux.

Soirée Hoffmann La Roche du samedi 23 avril 1988

Ce fut une belle soirée que celle offerte par la Société Hoffmann La Roche (ne pas confondre avec la Fondation Roche) au restaurant « Hippocampe ».

Le Docteur Agostoni ayant ouvert la soirée par une présentation de la société, le Docteur Haller a pris la suite en nous présentant toute une série de diapositives fort intéressantes.

Il a également, avec beaucoup d'humour, indiqué à la Présidente la différence entre la Sté Hoffmann La Roche et la Fondation Roche.

Un excellent repas a suivi cet exposé et la soirée s'est terminée assez tard dans la bonne humeur générale. Un grand merci à nos deux « sponsors ».

Bal Masqué, les 4 Coins du Monde, 29 avril 1988

Et bien des Dalton et les Pirates nous en avons rencontré ce soir-là, et les plus beaux furent même le Flibustier Chris le Bernois, dit Gfeller « enjolivé » de la plus belle Priska aux cuisses très nues.

Les plus drôles et ils ne pouvaient, une fois de plus, vraiment pas échapper à un prix, ce furent, bien sûr, Maggy, l'affrilante nounou accompagnée de son « petiot », gros bébé Daniel (Guggisberg); ah là encore quelles cuisses.

Kermit la Grenouille des médias nous a rendu visite deux fois et toutes deux aussi ravissantes l'une que l'autre ont été récompensées du prix spécial du Jury (Isabelle Villepastour et Pascale Schwartz).

C'est notre Breton Baigneur, sa bouée et sa dame qui furent décrétés les plus originaux (Olivier Jaouen et Mme). Et le très spécial prix du Jury a couronné la Belle de 1925, digne émule de Van Dongen, Kazuko Probst toute de bleu vêtue.

L'Hôtel Ivoire nous a servi un excellent repas et c'est l'orchestre d'Aldo Gherbezza qui entraînait les danseurs.

Bravo à tous pour leur effort d'imagination, à nouveau fébrile cette année.

Le 19 mai 1988, nous nous retrouvons à 34 personnes pour nous adonner à une activité sportive assez épuisante :

Le bowling

En général, les boules retrouvent les quilles, des tirs exemplaires sont placés avec enthousiasme et des rebondissements attirent le regard de tout le monde.

Les meilleurs du classement sont Kazuko Probst et Olivier Jaouen.

Nous rentrons très satisfaits de cet exercice sportif en attendant les courbatures.

Soirée Jeux, Hôtel Tiama, (9 juin 1988)

Adolf Haas, son épouse Marlise, Ernest Marti et Kurt Sennhauser avaient savamment testé un nouveau règlement pour le tournoi de Jass. Les vainqueurs 87 n'ont pas défendu leur couronne et c'est un visiteur, ancien abidjanais, et actuellement genevois d'adoption, Kevin Rollenhagen, qui devient Champion de Jass de Côte d'Ivoire pour l'année 88, suivi par Marguerite Bornet, Brillante 2^e, et Andy Iten (le comité défend aussi ses couleurs).

L'an dernier, les non-jasseurs avaient apprécié de s'amuser un peu dans les disciplines de leur choix. Le tournoi de scrabble a été remporté par Mme Fadiga, le risque par Gilles Amade, les échecs par Naceur Ben Frija tandis que l'équipe de Carole Egli avec Ingrid et Wana Battait - sans tricher - l'équipe Jiache Lebet avec Marike et Regina, à plates coutures, au Trivial Pursuite.

Notre présidente a tenu les scores, comme d'habitude, et chacun a été récompensé de prix amusants ou utiles.

Soirée Raclette, Cercle de la RAN, 8 juillet 1988

La raclette est un bon moyen de réunir tous les amicaliens avant la grande transhumance de l'été et d'une façon moins officielle que le 1^{er} août. On boit des verres, on « cause » tout en faisant la queue devant les fours et les racleurs en nage - n'est-ce pas Kurt - (il a changé 3 fois de chemises). Et les amateurs se font encore un petit jass en prime. Cette année nous levions nos verres à Chris notre chef d'escale Swissair et Priska Gfeller, assidus à toutes nos réunions et toujours prêts à donner un coup de main - c'est Priska qui vous convoque régulièrement depuis le départ de Nelly Gagnaux; ils seront beau-

coup regrettés par tous et nous leur souhaitons « bons vols ». C'est aussi aux Pognants que nous disons au revoir après une année Ivoirienne à Bingerville et durant laquelle nous avons eu plaisir de les accueillir à chaque de nos manifestations.

Un autre départ, et non des moindres, et que nous n'avons pu dignement marquer, faute de temps, est celui de notre Vice-Président Fritz Wälchli, envoyé sous des ciels zairois, par Intercontinental. A lui aussi, un grand merci pour toute son aide et son amitié à l'Amicale, mais qui sait, Fritz est déjà revenu deux fois en Côte d'Ivoire, nous aurons peut-être le plaisir de l'accueillir à nouveau. Tous nos meilleurs vœux t'accompagnent, Fritz, ainsi qu'à Wanja et aux enfants.

Eh oui, à ce paragraphe aussi, c'est un au revoir que l'on dit à Markus, à Kazuko et aux quatre petits Probst qui s'en vont vers le soleil marocain. Nous perdons non seulement notre secrétaire du Comité - il prépare les convocations - mais c'est aussi notre boute-en-train qui s'en va. Remplacer Charly n'était pas facile mais Markus n'a pas failli à la tradition de nos « rigolos » secrétaires. Markus, et à toi aussi Kazuko, qui étais toujours aussi discrète que disponible pour l'Amicale, nous souhaitons bonne route, avec toute l'amitié du Comité.

Dès leur arrivée en Côte d'Ivoire, Monsieur et Madame l'Ambassadeur Caratsch ont montré leur intérêt pour l'Amicale et nous ont fait le grand plaisir de participer à nos activités tout au long de ces 4 années sous les tropiques. C'est Mme Caratsch qui a lancé l'idée du Bal Masqué qui est devenu une tradition depuis et si le jass n'avait pas existé c'est certainement M. Caratsch qui l'aurait inventé. Pour nous autres de la 5^e Suisse, non seulement nous avons eu grand plaisir à rencontrer des gens aussi charmants qui composent toute la famille Caratsch mais nous sommes fiers d'avoir un Ambassadeur aussi représentatif pour faire connaître la Suisse à travers le monde. Malheureusement, le « Bund » a décidé que c'est désormais nos compatriotes d'Egypte qui le méritaient, et nos amis nous quittent. Nous vous regretterons beaucoup, Monsieur notre cher Ambassadeur et Mme Caratsch et tous les enfants. On vous souhaite de magnifiques croisières sur le Nil. Et à la revoyure, sous quelque ciel que ce soit.

BURKINA FASO

Agence consulaire de Suisse
c/o Bureau de coordination

de la coopération suisse

B.P. 578

OUAGADOUGOU

Tél. : 30.67.29

Teleg. Coopersuisse

Telex (978) 5371 Coopsuis

Pour toute question consulaire (immatriculation, AVS, passeports, etc.), les ressortissants suisses domiciliés au Burkina Faso doivent s'adresser à l'Agence consulaire qui transmettra les demandes à l'Ambassade de Suisse à Abidjan.

NIGER

Agence consulaire de Suisse
c/o Coopération technique suisse

Rue du Souvenir
B.P. 728

NIAMEY

Tél. 73.39.16 Télex (975) 5505

Pour toute question consulaire (immatriculation, AVS, passeports, etc.), les ressortissants suisses domiciliés au Niger doivent s'adresser à l'Agence consulaire qui transmettra les demandes à l'Ambassade de Suisse à Abidjan.

Ambassadeur suisse accrédité au Burkina Faso et au Niger

Le Conseil fédéral a nommé M. Jacques Reverdin, le nouvel ambassadeur de Suisse en Côte d'Ivoire et en Guinée, en cette même qualité également au Burkina Faso et au Niger. Il réside à Abidjan.

ATS

GUINÉE



Ambassade
Donka Conakry II
B.P. 720 Conakry I
Tél. : 46.26.12

CONAKRY

MADAGASCAR



Ambassade de Suisse
Solombavambahoaka Frantsay 77
Antsarolo
Tél. : 228.46 Télex : 22.300

ANTANANARIVO

SENEGAL



Ambassade
Rue René N'Diaye
(angle rue El Hadj Seydou Nourou Tall)

DAKAR

Quel avenir pour le français, langue officielle du Sénégal ?

L'usage du français comme langue officielle et de travail au Sénégal pourrait à brève ou longue échéance connaître des difficultés. En témoignent par exemple les nombreux « incidents » linguistiques survenus à l'Assemblée nationale.

A plusieurs reprises, des députés ont passé volontairement de l'ancienne langue du colonisateur, - seule permise dans l'hémicycle -, pour interroger, sur des sujets liés à la vie sénégalaise, des ministres en langue nationale du pays.

L'introduction des langues nationales dans les travaux parlementaires est un vieux débat lancé par certains intellectuels du pays. « La démocratie sans les langues nationales est un leurre », affirmait volontiers l'ancien professeur Cheikh Anta Diop (mort en 1986), qui avait dirigé une petite formation politique, le Rassemblement national démocratique (RND).

Ce thème est aujourd'hui repris par les jeunes cadres du pays qui, comme dans la plupart des pays francophones d'Afrique, entendent valoriser les langues nationales face à « l'impérialisme » du français. Ils estiment notamment que l'utilisation exclusive du français dans ce pays où 80 % de la population est illétrée est une façon de maintenir la majorité des citoyens sénégalais dans un état d'ignorance des enjeux politiques, culturels, économiques et sociaux. En outre, l'usage du français réveille en eux le souvenir du colonisateur blanc, le plus souvent lié à

l'exploitation de l'homme par l'homme. Mais, étant donné la composition « bigarrée » du parlement, l'usage de la langue française a l'avantage d'être « accessible à tous », estime en revanche M. Papa Alioune N'Dao, vice-président de l'Assemblée nationale. Ainsi, lorsque les députés parlent l'une des nombreuses langues nationales, ceux qui n'en comprennent mot sont exclus des débats.

Officiellement, le Sénégal compte 6 langues nationales (le woloff, majoritaire, poulaar, sévère, soninké, mandingue et diola), constitutionnellement reconnues « parce que langues de culture ». Il en existe néanmoins d'autres, quoique minoritaires (manjak, mancagne, balante, bassarie, cognagui, etc.).

Un hebdomadaire local intégriste « Wal-Fadjri » a déploré récemment les conséquences de l'utilisation de la langue française, qui « trace une démarcation très nette entre un « pôle intellectuel » qui décide et la « masse » qui suit. L'utilisation permanente du français est qualifiée de « dangereux instrument de manipulation politique ».

Sur le plan pédagogique, une directive gouvernementale de 1986 relègue au second plan l'enseignement du français dans les écoles primaires au profit des langues nationales. Et de nombreux autres signes de la « perte de vitesse » de la langue française, parlée depuis 4 siècles au Sénégal, sont apparus depuis peu.

La campagne électorale du printemps dernier a confirmé le changement de mentalité des Sénégalais. Les citations d'écrivains, de penseurs et d'économistes français, habituellement en français, ainsi que le costume et la cravate, ont été remplacés par de pures traditions locales.

Toutefois les milieux culturels francophones à Dakar ne semblent guère s'inquiéter d'une régression de leur langue. Selon M. Dominique Doublier, Directeur du centre culturel français, le développement des langues nationales n'est pas du tout incompatible avec la présence d'une langue étrangère comme le français qui demeure un moyen d'expression international.

ATS

Activités prévues pour fin 1988

Soirée spaghetti en octobre.

Grand loto en novembre.

Noël des enfants en décembre.

Toute autre suggestion est évidemment la bienvenue !

La cotisation pour l'année 1988 est restée inchangée, soit FCFA 7'500.- pour les célibataires et FCFA 10'000.- pour les couples.

Tous les nouveaux arrivés intéressés par les activités du Cercle Suisse peuvent s'inscrire auprès du Trésorier, M. U. Schläfli, à l'Ambassade.

REPUBLIQUE DU ZAIRE

Ambassade

Résidence « Flamboyants »
Angle des avenues de la Nation
et Lumpungu, 3^e étage
B.P. 8724
Tél. : 222.85 et 25.099

KINSHASA

réception de 9 h 30 à 12 h
samedi excepté ou sur rendez-vous

Union des Suisses au Zaïre

Une soixantaine de compatriotes et amis de l'Union des Suisses au Zaïre se sont réunis le samedi 30 juillet 1988 à la Maison Suisse pour célébrer la Fête nationale.

C'est devant un feu imposant que notre Président, M. Claude Dessoulavy, a prononcé le discours de circonstance avant de nous faire entendre le message du Président de la Confédération. La partie officielle a été suivie d'un repas où les participants ont pu déguster des saucisses grillées accompagnées d'une salade de pommes de terre et bien arrosé de vin suisse. Le Comité remercie vivement les membres qui ont contribué à la réussite de cette soirée qui s'est poursuivie dans la danse et la bonne humeur.

Le Comité vous donne rendez-vous en octobre pour la prochaine manifestation en espérant pouvoir compter sur un plus grand nombre de compatriotes pour mener à bien son organisation.

Le 27 mai 1988 s'est tenue sous la présidence de M. Claude Dessoulavy l'Assemblée générale ordinaire de l'Union des Suisses au Zaïre.

Les principaux points de l'ordre du jour sont repris ci-après :

Rapport d'activités 1987

Quelques manifestations ont été organisées dans le courant de l'année 1987 : soirée raclette, concours de pétanque, fête du 1^{er} août. Certaines ont dû, à regret, être annulées, faute de participants.

Rapports financier et des contrôleurs aux comptes

Après présentation de ces rapports, l'Assemblée a accepté les comptes et donné décharge au caissier.

Élection du Comité

Un nouveau Comité qui se compose des personnes suivantes a été élu par l'Assemblée :

- Président, M. Claude Dessoulavy ;
- 1^{er} Vice-Président, M. Johann Werren ;
- 2^e Vice-Président, M. André-W. Schöpfer ;
- Trésorier, M. Peter Zimmerli ;
- Secrétaire, Mlle Nicole Wasem ;
- Représentant légal, Mlle Martine Jaquet ;
- Représentant de l'Ambassade, Mme Anne Baubois ;

- Représentant des étrangers, M. Ignace Jaegere ;
- Responsable intendance, M. Jean-Luc Jacquier ;
- Contrôleurs aux comptes, M. Konrad Abrecht et M. Paul Sieber

Programme d'activité pour les prochains mois

Le Président, M. C. Dessoulavy, donne connaissance à l'Assemblée des manifestations que le Comité a l'intention d'organiser jusqu'au début 1989 :

Fête des vendanges/octobre - Raclette/novembre - Noël pour les enfants - Bal costumé/janvier 1989 - Concours de pétanque/février 1989

Discussions sur l'avenir du Club Suisse

Le manque de participants aux manifestations organisées par le Club Suisse a amené le Comité à se pencher sur son avenir. Deux propositions ont été avancées dans l'espoir de remédier à cette situation. Le transfert du Club Suisse en ville de Kinshasa. L'éloignement actuel de notre Club (35 Km du centre de Kinshasa) n'est certainement pas étranger à ce peu d'enthousiasme affiché par nos compatriotes, qui évoquent aussi les risques d'insécurité et d'accidents lors du retour de nuit vers Kinshasa. La parcelle du Mt-Ngafula serait vendue et le produit de la vente affecté à l'acquisition d'un local de surface modeste avec restauration, en ville de Kinshasa. Des activités plus nombreuses - soirées de cartes, spécialités suisses ou d'ailleurs, fêtes diverses - qui attireraient certainement plus de compatriotes et aussi des amis de la Suisse seraient organisées.

D'autres personnes par contre estiment qu'il faut maintenir les activités du Club à son endroit actuel qui a son charme et ses avantages - tranquillité, bon air. Une remise en état complète des locaux est cependant nécessaire. L'aménagement d'une place de jeu, éventuellement d'une piscine, augmenterait l'attrait de ces lieux pour les familles avec enfants.

Après cet échange de vues, Monsieur l'Ambassadeur J.-P. Zehnder a proposé la création d'une commission ad hoc chargée d'évaluer les besoins du Club compte tenu des modifications de la structure de la communauté suisse de Kinshasa et de ses désiderata. Elle devra examiner également les deux propositions faites par le Comité qui font l'objet des lignes précédentes. Cette commission rapportera ses conclusions au Comité, qui convoquera une assemblée extraordinaire. L'assemblée a accepté cette proposition et dans la foulée a élu comme membres de la commission ad hoc :

M. C. Dessoulavy, M. J. Werren, M. G. Van de Loo, M. P. Sieber, M. K. Abrecht, Mme A. Baubois,

Jusqu'à ce qu'une décision soit prise quant à l'avenir du Club, les activités programmées

pour les prochains mois se dérouleront au Mt-Ngafula.

Le Zaïre, le Burundi et le Rwanda pour un retour rapide des réfugiés :

Les présidents du Zaïre, du Burundi et du Rwanda « se sont engagés à créer un climat favorable au retour rapide dans leurs foyers des ressortissants burundais ayant quitté leur pays à la suite des récents événements », a indiqué un communiqué publié à l'issue de leur rencontre.

Ce communiqué, rendu public à Kigali, précise que l'initiative de ce sommet, qui réunissait MM. Mobutu Sese Seko, Pierre Buyoya et Juvénal Habyarimana à Gbadolite (est du Zaïre), revient au chef de l'Etat zaïrois, doyen des chefs d'état de la Communauté Economique des Pays des Grands Lacs (CEPLG). Au cours de la rencontre, le major Pierre Buyoya « a fait le point de la situation qui prévaut dans son pays depuis le 14 août et a situé le problème dans son contexte ».

Des massacres ethniques entre les Tutsis minoritaires mais au pouvoir et la majorité Hutu de la population, rappelle-t-on, ont fait au moins 5 000 morts et plus de 55 000 réfugiés, selon les chiffres officiels.

« Les chefs d'Etat du Rwanda et du Zaïre, indique le texte, ont pris acte de l'exposé de leur collègue et ont soutenu les actions déjà entreprises par le gouvernement du Burundi en vue de normaliser la situation, en souhaitant l'aboutissement rapide et des résultats positifs ».

M. Buyoya « a rappelé les objectifs politiques et sociaux poursuivis par la III^e République du Burundi, en particulier l'unité nationale, la justice sociale et la démocratie », selon le communiqué. « Les chefs de l'Etat du Zaïre et du Rwanda ont promis d'appuyer les efforts de leur collègue dans le cadre des objectifs définis par la charte de la CEPLG », conclut le texte.

ATS

MALI

Agence consulaire de Suisse
c/o Bureau de coordination de la coopération suisse

B.P. 2386

Tél. : 22.32.05

Télégr. : cooperuisse

BAMAKO

MAURITANIE

Agence consulaire de Suisse

M. Claude Grégoire, Consul
B.P. 40248 Tél. : 25.31.86

NOUAKCHOTT

Rép. Pop. du CONGO

Martin Buxtorf

Agence consulaire de Suisse :
c/o UNEFICO

Rue 23 mars 1977

Quartier cathédrale

BRAZZAVILLE